21500 - L’altération du Coran par les Rafidites

question

J’ai appris auprès d’un collègue chiite qu’ils (les chiites) ont une sourate qui ne figure pas dans notre version du Coran. Est-ce exact ? La sourate s’appelle : al-Wilaya.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Quant à la sourate : al-wilaya, certains ulémas et imams chiites confirment son existence. Certains font semblant de contester son existence. Parmi le premier groupe figure le nommé Mirza Houssayn Muhammad Taqui an-Nouri at-Tabrassi, mort en 1320 H. Il a écrit un livre dans lequel il prétend que le saint Coran a été modifié et que les Compagnons en avaient supprimé la sourate : - al-wilaya. Les Rafidites lui ont accordé l’honneur d’être enterré à Nadjaf et son livre a été édité en Iran en 1928. À l’époque sa publication a fait beaucoup de bruits parce que les chiites voulaient que la remise en cause de l’authenticité du Coran soit réservée à leur élite et distillée dans des centaines de leurs ouvrages de référence au lieu de figurer dans un seul livre.

Il dit dans l’introduction de son livre : Voici un précieux et noble livre intitulé : la parole décisive confirmant la modification du livre du Maître des maîtres… Il y cite des versets et des sourates qu’il prétend avoir été modifiées ou supprimés par les Compagnons. La sourate al-Wilaya en fait partie. En voici le texte selon eux :

ô vous qui avez cru, croyez au Prophète et au Wali que nous avons envoyés pour nous guider dans le droit chemin : Prophète et Wali dont l’un est issu de l’autre, et moi je sui l’Omniscient bien informé .

Ils soutiennent encore l’existence d’une autre sourate intitulée an-Nourayn qui se présente ainsi : ô vous qui avez cru, croyez aux deux lumières que nous avons révélées ; elles vous récitent mes

versets et vous mettent en garde contre le châtiment d'un grand jour. Chacune des lumières provient de l'autre et je suis l'Audiant, le Très savant. Certes, ceux qui honorent leur engagement à l'égard d'Allah et de Son messager exprimé dans les versets accéderont au paradis des grâces. Et ceux qui sont retournés à l'impiété après avoir cru ont violé leur pacte et leur engagement vis-à-vis du Messager et seront jetés dans la géhenne. Ils ont été injustes à l'égard d'eux-mêmes et n'ont pas exécuté le testament du Messager ; ils seront abreuvés de l'eau chaude… jusqu'à la fin des balivernes.

Le professeur Muhammad Ali Saudi, qui fut un expert du ministère de la Justice en Egypte, a découvert le manuscrit d'un Coran iranien chez l'orientaliste Bryne et il en a extrait cette sourate par télégraphe, les lignes arabes sont surmontées de leur traduction en persan…

De la même manière que ladite sourate est citée dans le livre susmentionné d'At-Tabarsi, de la même manière, elle est citée dans leur livre intitulé Dabstan Madhahib écrit en iranien par Mulsin Fani al-Kashnirri. Ce livre a été imprimé plusieurs fois en Iran. Et l'orientaliste Nodlkë en a extrait cette sourate mensongère dans son livre intitulé : l'histoire des versions du Coran (2/102) et la revue asiatique française l'a publiée en 1842 (p. 431-439).

Mirza Habiboullah al-Hachimi al-Khou'i l'a mentionnée encore dans son ouvrage intitulé : minhadj, al-bara'a fii charh Nahdj al-Balagha, 2/217 et Muhammad Baqir al-Madjissi dans son livre intitulé : Tadhkiratoul a'imam (p. 19-20). Ce livre est écrit en persan et édité par les Publications Mawlana en Iran.

Voir encore le livre intitulé : al-Khoutout al-arîdha lil ussus al-lati qama alaya diinu chiia (= les grandes lignes des fondements religieux du chiisme) par Muhibb ad-Dine al-Khatab.

Leur prétention revient à démentir la parole du Très Haut : En vérité c' est Nous qui avons fait descendre le Coran, et c' est Nous qui en sommes gardien. (Coran, 15 : 9). C'est pourquoi les Musulmans ont unanimement déclaré mécréant toute personne qui prétend que le Coran a subi une quelconque modification.

Cheikh al-islam Ibn Taymiyya a dit : « … de même, toute personne qui prétend que le Coran

manque des versets ou que des versets en ont été dissimulés ou que ses sens ont une interprétation ésotérique qui permet de se passer des actions prescrites etc., comme les Karmates et les batinites dont les tenants de la métempsycose, tous ces gens-là sont incontestablement considérés comme des mécréants.

Voir as-sarim al-mastoul (3/1108-1110).

Ibn Hazm a dit : « l'affirmation selon laquelle il y a eu modification (du Coran) entre les deux tableaux constitue une impiété claire, un démenti du Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui). Voir al-Fissal fi al-ahwaa wal-milal wa an-nihal, 4/139.

Allah le sait mieux.